

Réf: Dossier 437923

Avis de constitution

SOCIETE « ABG INTERFRESH »

Siège Abidjan Yopougon wassakara non loin du
marché ; lot : 375g, ilot : 158,01 8P 12044 Abidjan 01,
Lot 3758, Ilot 158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABG INTERFRESH »

Objet :

- COMMERCE DE FRUITS
- COMMERCE DE LEGUMES
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon wassakara non loin du
marché ; lot : 375g, ilot : 158,01 8P 12044 Abidjan 01, Lot
3758, Ilot 158

Dirigeant(s) M ANSARI HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09114 du 02/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53839/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

